

# VENTE AUX ENCHÈRES

(article R 5114-32 du Code des Transports et Navigation Maritimes)

## A LA REQUÊTE DE :

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL MEINAU CANARDIERE, association coopérative inscrite à responsabilité limitée auprès du Tribunal d'Instance de STRASBOURG sous le numéro VII/0019, ayant son siège 13 rue de Touraine 67100 STRASBOURG, agissant par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, élisant domicile en l'Etude de la SCP DECOT – FAURE – PAQUET, Avocats associés à STRASBOURG, 32 allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG,

## AGISSANT EN VERTU :

- du contrat de prêt reçu en la forme authentique le 19 décembre 2008 par Maître Claude RINGEISEN, Notaire à Oberschaeffolsheim, sous répertoire n° 786, contenant soumission à l'exécution forcée immédiate et muni de la formule exécutoire,
- du contrat de prêt reçu en la forme authentique le 8 mars 2012 par Maître Claude RINGEISEN, Notaire à Oberschaeffolsheim, sous répertoire n° 4174, contenant soumission à l'exécution forcée immédiate et muni de la formule exécutoire,
- du jugement n° 11-18-000868/3C, réputé contradictoire en premier ressort, rendu le 31 juillet 2018 par le Tribunal d'Instance de STRASBOURG, revêtu de la formule exécutoire,

**POUR AVOIR PAIEMENT DE LA SOMME DE : 152 027,62 EUROS**

## AURA LIEU LA VENTE FORCÉE DU BATIMENT SUIVANT :

Dénomination :	MIGNON
Immatriculation :	STC 1377 F
Pavillon :	français
Longueur :	38,90 m
Largeur :	5,06 m
Type :	bateau de plaisance stationnaire motorisé
Propriétaire :	M. Stéphane VETTER
Lieu d'amarrage :	60 rue du Général Conrad 67000 STRASBOURG

**MISE À PRIX : 41 000,00 euros**

*(quarante et un mille euros)*

## CONDITIONS DE VENTE :

- les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat et de 3.000 € en 3.000 €

Il est rappelé que tout avocat enchérisseur devra justifier à l'audience du 28 mai 2019 de ce que son mandant a déposé une caution bancaire irrévocable contre récépissé, ou dispose d'un chèque de banque rédigé à l'ordre de la Caisse des Dépôts et Consignations, ces garanties étant d'un montant minimal de 4.100 €

**ADJUDICATION LE : MARDI 28 MAI 2019 À 9 HEURES SALLE 100**

**devant le Tribunal d'Instance de STRASBOURG sis 45 rue du Fossé des Treize 67000 STRASBOURG**

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat pouvant plaider devant le Tribunal de Grande Instance du lieu de la vente (STRASBOURG), conformément aux règles prévues aux articles 5 et 5-1 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

## RENSEIGNEMENTS :

Auprès de l'Etude de la SCP DECOT – FAURE – PAQUET, Avocats associés,  
32 allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG - (03 88 21 23 08)